

Atelier pratique (jour 2) : Mobilisation, collaboration et accompagnement de la communauté universitaire en contexte de RAC

Compilation des résultats

Ce deuxième atelier du Forum 2025 proposait une réflexion collective sur les rôles et les responsabilités des divers intervenants, ainsi que les moyens de communication qui permettraient de mieux faire circuler les connaissances et les outils à notre disposition.

Lors de cet atelier, nous proposons aux participants de :

- Cartographier les différentes personnes intervenantes incluant leurs rôles et responsabilités à chacune des étapes de la démarche RAC ;
- Considérer la démarche de RAC de la perspective de la personne étudiante — cibler l'accompagnement.

L'issue de cet atelier pourrait nous permettre d'identifier des pistes d'action ou des ressources à créer et à mettre en place qui pourraient avoir un impact positif sur les perceptions, l'adhésion et la collaboration des divers intervenants en matière de RAC à l'université.

1. Constats généraux énoncés par les participants à l'issue de cette activité

1.1 De façon générale

- Il serait avantageux de bénéficier de processus de RAC plus "cadrés" et de formation à la RAC pour les divers acteurs.
- La RAC s'inscrit dans un continuum de services différents de ceux de la formation régulière et requiert une information et des dispositifs adaptés.

1.2 À propos des étapes de la démarche de RAC, telles que proposées dans le Cadre général de la RAC à l'université¹

Accueil et information

- L'importance de la clarté de l'information sur la RAC, avec un niveau de vulgarisation nécessaire, sans omettre une compréhension complète de la démarche ou des dispositifs en place. (2 mentions)
- Les modes de communications de l'information sur la RAC doivent être diversifiés et accessibles de façon large (diverses portes d'entrée), tout en étant bien coordonnés et cohérents. (2 mentions)

¹ [Cadre-general-RAC-Nov_2024.pdf](#)

- Selon le type de RAC (aux fins d'admission, RAS ou RAE), les sources d'information et les interlocuteurs ne sont pas les mêmes. Cet état de fait met en évidence l'importance d'une définition claire des rôles respectifs et de l'information à véhiculer en fonction des parcours ou des besoins particuliers de personnes candidates (2 mentions).

Analyse de recevabilité

- L'analyse de la recevabilité dépend de l'ouverture des directions de programmes et de ses besoins.
- Elle nécessite une démarche de gestion du changement entre les normes existantes et les besoins identifiés au niveau de la démarche de RAC.

Démonstration et évaluation des acquis d'apprentissage

- Il est souhaitable d'offrir des méthodes de mise en preuve qui soient flexibles, au bénéfice des personnes candidates.
- La responsabilité de la mise en preuve des acquis des apprentissages appartient à la personne candidate. Mais elle nécessite quand même beaucoup d'interventions en amont et en aval de cette étape.
- Il est important que la mise en preuve aille au-delà de la démonstration technique et prévoie une démarche réflexive de la part de la personne candidate.
- S'assurer que les critères d'évaluation des acquis mis en preuve soient clairs, transparents, et libres de subjectivité ou d'être sujets à des interprétations différentes.

L'accompagnement

- Accorder une importance à l'accompagnement et centrer la démarche sur la personne, en privilégiant l'écoute.
- L'accompagnement de la personne candidate s'inscrit dans un continuum, tout au long de la démarche. Dans ce contexte, il faut se rappeler qu'une démarche n'est pas nécessairement chronologique et peut emprunter diverses séquences, voire diverses formes.
- Il faut éviter de rendre la démarche trop technique.
- Diversifier les méthodes et les niveaux d'accompagnement en fonction des besoins de la personne candidate.

1.3 Du point de vue des dispositifs

- Il existe une tension entre la coordination et la décentralisation en contexte de mise en œuvre des dispositifs de RAC.
- Les définitions des étapes de la démarche de RAC varient selon les établissements, incluant notamment :
 - les appellations d'emploi
 - Le fonctionnement des dispositifs (et des étapes de la démarche)

- L'importance de communications efficaces entre les intervenants
- Il n'est pas nécessaire d'uniformiser les dispositifs entre les universités, mais il est souhaitable d'avoir une meilleure uniformisation à l'intérieur d'un même établissement.

2. Principaux points de convergence des discussions en équipes, sur chacune des étapes de la démarche de RAC

L'ensemble des items retenus par les participants lors de l'atelier est compilé dans des tableaux synthèses (annexe A). Les items ont été transcrits tels quels, sans souci d'harmonisation terminologique.

Nous résumons ici les items qui semblent avoir été considérés les plus importants :

ÉTAPE 1 - ACCUEIL ET INFORMATION

- L'importance de l'accessibilité de l'information sur les conditions, les attentes et les dispositifs de RAC. La clarté et la cohérence de cette information sont aussi soulevées par plusieurs, surtout dans les circonstances où la personne candidate est confrontée à une multitude d'interlocuteurs, en fonction de ses besoins ou de l'évolution de sa démarche ;
- On note aussi l'importance d'un accueil "personnalisé" de la personne, et de façon plus spécifique pour les personnes formées à l'étranger.

ÉTAPE 2 - ANALYSE DE RECEVABILITÉ (IDENTIFICATION)

Cette étape, quoi qu'elle ne soit pas explicitement utilisée par l'ensemble des dispositifs d'établissement, suscite un nombre d'items jugés importants.

- La validation des objectifs de la personne étudiante, ainsi que des possibilités permises par les règles ou politiques en vigueur ;
- L'importance d'informer la personne étudiante sur les référentiels, les critères d'évaluation, ainsi que sur les méthodes de mise en preuve ;
- La validation de la recevabilité et de faisabilité du projet de demande de RAC de la personne candidate, en fonction de son parcours et du référentiel de programme ;
- S'assurer de l'authenticité et la conformité des mises en preuve et/ou des documents déposés à cette étape.

ÉTAPE 3 - MISE EN PREUVE DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- Le rôle et la responsabilité de la personne candidate à cette étape de la démarche sont mis en emphase par les participants ;
- L'accompagnement à cette étape est important, notamment afin de s'assurer de fournir à la personne candidate les informations nécessaires à sa démarche et de s'assurer de l'adéquation entre la mise en preuve et les attentes du programme.

ÉTAPE 4 - ÉVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- Le rôle de l'expert de contenu est mis en évidence dans cette étape du processus ;
- Le besoin de bien identifier les éléments mis en preuve et de les mettre en comparaison avec le référentiel est central à cette étape ;
- S'en suit le besoin de porter un jugement sur les éléments mis en preuve et d'émettre des recommandations à l'égard des résultats de l'analyse est aussi mentionnée.

ÉTAPE 5 - BILAN DE LA DÉMARCHE

- Ici, on désigne la faculté comme garante de la décision finale sur l'octroi de la reconnaissance ;
- On souligne aussi l'importance de la communication des résultats à la personne candidate ;
- On mentionne aussi l'importance de la consignation des résultats et des justificatifs, notamment dans l'éventualité de l'appel de la décision.

Conclusion

Les résultats documentés de cet atelier semblent demeurer sommaires en comparaison des différentes discussions qui y ont pu avoir lieu parmi les différents membres des équipes, et c'est là que l'on relève le caractère particulier de l'activité proposée.

L'objectif de cet atelier n'étant pas de documenter les diverses pratiques à l'intérieur des dispositifs de RAC universitaires, mais bien de susciter des échanges et des mises en comparaison des diverses expériences ou perceptions des acteurs présents lors du Forum.

La complexité de la démarche de RAC et des processus qui les sous-tendent illustre comment les perspectives et les pratiques peuvent varier, même à l'intérieur d'un cadre commun. Dans le contexte des résultats de cet atelier, les constats généraux énoncés par les participants (voir point 1) à l'issue de l'atelier parlent éloquentement des divergences comme des convergences des conceptions et/ou des pratiques de RAC dans les établissements universitaires. Ils pointent aussi vers la reconnaissance des retombées potentielles d'une plus grande harmonisation des pratiques, comme une avenue potentiellement facilitante pour assurer une meilleure cohérence des pratiques, dans un souci de qualité des processus et des résultats en lien avec la RAC.

ANNEXE A

**Atelier pratique: Mobilisation, collaboration et accompagnement de la
communauté universitaire en contexte de RAC**

Compilation des données

Forum de la RAC à l'Université 2025							
Atelier pratique: Mobilisation, collaboration et accompagnement de la communauté universitaire en contexte de RAC - COMPILATION DES RÉSULTATS							
Étape 1 - ACCUEIL ET INFORMATION							
Quoi	Qui	Niveau d'importance	Pourquoi?		Pourquoi?		
			Avantages pour la personne candidate	Risques pour la personne candidate	Avantages pour l'établissement	Risques pour l'établissement	
Webinaires	Registrariat	B					
Diffusion de l'information	Service des communications (Site WEB) (3)	A	Accessibilité de l'information sur diverses plateformes (2)	Les étudiants n'ait pas accès à une information complète et fiable	Mise en valeur du besoin d'un rôle de coordination de la RAC pour les établissements	Multiplicité des sources d'information requiert une bonne coordination et des références communes (3)	
	Registrariat (2)			Cohérence de l'information	Faire connaître les services de RAC à la clientèle visée	Risques d'interprétations variables de la RAC	
	Conseiller aux études						
	Associations étudiantes						
	Bureau du recrutement						
Conseils et orientation	Conseiller en information scolaire et professionnelle	B			Recrutement		
	Conseillers d'orientation (2)	B					
Portes ouvertes	Conseiller RAC (2)	B	Familiarisation avec la définition de la RAC		Clarification des particularités de la RAC		
Séances d'accueil des nouveaux admis (2)	Conseiller RAC (2)	B			Confirmer la clientèle visée		
	Personnel facultaire	B					
Séances d'information		B					
Donner l'information en matière de RAC spécifique au programme d'étude	Responsables de programme	A			Meilleure compréhension des dispositifs et des attentes. (2)		
Établir un premier contact personnel (relationnel)	Personne conseillère RAC (2)	A			Confirmer la clientèle visée		
Accueil des PFÉ	Personne conseillère RAC	A			Confirmer la clientèle visée		
Formulaire d'autoévaluation RAC		C	Confirmer la clientèle visée		Confirmer la clientèle visée		
Identifier le nombre potentiel de crédits à reconnaître	Registrariat - Personne conseillère - Direction de programme	B	Confirmer la clientèle visée		Information incomplète Magasinage Engagement des services	Motiver la poursuite de la reprise des études Développement d'une expertise en RAC ou repérage de nouvelles passerelles	
Point de contact unique	Service de RAC	A					

Forum de la RAC à l'Université 2025

Atelier pratique: Mobilisation, collaboration et accompagnement de la communauté universitaire en contexte de RAC - COMPILATION DES RÉSULTATS

Étape 2 - ANALYSE DE RECEVABILITÉ (IDENTIFICATION)

Quoi	Qui	Niveau d'importance	Pourquoi?		Pourquoi?	
			Avantages pour la personne candidate	Risques pour la personne candidate	Avantages pour l'établissement	Risques pour l'établissement
Évaluer la possibilité de RAC à l'égard des politiques ou règlements (2)	Conseiller RAC Registrariat	A	Éviter les pertes de temps Éviter les faux-espoirs Éviter la mobilisation de ressources en vain	Point de départ pour la validité de la démarche		
Diffusion de l'information	Personnel facultaire/module Personne conseillère à la gestion des études	A				
Clarification (validation) de la demande avec la personne candidate	Personne conseillère RAC Personne conseillère au programme	A				
Fournir les informations sur le format de la demande et les critères d'analyse	Personne conseillère RAC	A	Clarté des exigences		Équité et transparence	
Validation de l'adéquation entre la demande (objectif) et le profil de la personne candidate	Personne conseillère RAC Personne conseillère au programme	B				
Donner un avis expert sur le parcours et le potentiel de RAC	Expert de contenu	C	Confirmer ou infirmer la recevabilité de la demande (2)			
Examiner les demandes de RAC aux fins d'admission	Personne conseillère à la gestion des études	A				
Prescription d'une méthode de mise en preuve	Direction de programme Expert de contenu	A				
Autoévaluation à l'égard du référentiel visé	Personne candidate	C	Estimer si l'investissement dans la démarche est souhaitable			
Se prononcer sur une demande de révision (appel)	Comité de révision (Experts de contenu)	A			Assurer l'équité dans le processus de traitement des demandes	
Rencontre individuelle avec la personne candidate pour valider le profil	Personne conseillère RAC	B				
Vérifier l'authenticité et la conformité des documents déposés (RAS) (2)	Registrariat	A				
Accompagnement de la personne candidate et rétroaction	Personne conseillère RAC	B	Permet de sauver du temps		Gasin d'efficacité	

Forum de la RAC à l'Université 2025

Atelier pratique: Mobilisation, collaboration et accompagnement de la communauté universitaire en contexte de RAC - COMPILATION DES RÉSULTATS

Étape 3 - MISE EN PREUVE DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Quoi	Qui	Niveau d'importance	Pourquoi?		Pourquoi?	
			Avantages pour la personne candidate	Risques pour la personne candidate	Avantages pour l'établissement	Risques pour l'établissement
Élaboration du dossier de mise en preuve	Personne candidate	A	Gabarits variés en fonction des types de demandes			
Diffusion de l'information			Prise de conscience de ses apprentissages Sentiment d'efficacité personnelle			
Soutien et accompagnement de la personne candidate	Personne conseillère RAC	B	Assurer la représentativité du dossier Clarté du processus et des informations à présenter		Assurer une cohérence et une adéquation entre les AA et les AAV	
Définition des critères d'évaluation en amont	Expert de contenu	C	Assurer une cohérence et une adéquation entre les AA et les AAV			Une bonne communication entre la personne experte de contenu et la personne conseillère est essentielle
Fournir les informations sur le format de la demande et les critères d'analyse	Personne conseillère RAC	A	Clarté des exigences		Équité et transparence	
Validation de l'adéquation entre la demande (objectif) et le profil de la personne candidate	Personne conseillère RAC Personne conseillère au programme	B				
Donner un avis expert sur le parcours et la potentiel de RAC	Expert de contenu	C	Confirmer ou infirmer la recevabilité de la demande (2)			
Examiner les demandes de RAC aux fins d'admission	Personne conseillère à la gestion des études	A				
Prescription d'une méthode de mise en preuve	Direction de programme Expert de contenu	A				
Autoévaluation à l'égard du référentiel visé	Personne candidate	C	Estimer si l'investissement dans la démarche est souhaitable			
Se prononcer sur une demande de révision (appel)	Comité de révision (Experts de contenu)	A			Assurer l'équité dans le processus de traitement des demandes	
Rencontre individuelle avec la personne candidate pour valider le profil	Personne conseillère RAC	B				
Vérifier l'authenticité et la conformité des documents déposés (RAS) (2)	Registrariat	A				
Accompagnement de la personne candidate et rétroaction (2)	Personne conseillère RAC	B	Permet de sauver du temps	Manque d'accompagnement peut rendre le processus chronophage	Gain d'efficacité	
Rendre accessible les plans de cours visés	Équipe pédagogique (programme)	A				
Cours sur le bilan des acquis	Professeur	B	Très formateur pour la personne candidate			

Forum de la RAC à l'Université 2025

Atelier pratique: Mobilisation, collaboration et accompagnement de la communauté universitaire en contexte de RAC - COMPILATION DES RÉSULTATS

Étape 4 - ÉVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Quoi	Qui	Niveau d'importance	Pourquoi?		Pourquoi?	
			Avantages pour la personne candidate	Risques pour la personne candidate	Avantages pour l'établissement	Risques pour l'établissement
Réception de la demande et vérification de la conformité	Personne conseillère RAC	A				
Diffusion de l'information	Personne conseillère RAC	A				
Identification des acquis d'apprentissage mis en preuve	Corps professoral (experts de contenu)	A				
Mise en comparaison des AA avec les AAV par le référentiel						Justificatifs insuffisants en cas de refus de la demande
Demander des documents ou des mesures de mise en preuve additionnelles afin de valider certains éléments manquants de la demande	Expert de contenu	B				
Établir la correspondance et porter un jugement sur l'atteinte ou non des exigences requise pour accorder une reconnaissance (2)	Expert de contenu	B			Assurer une cohérence et une adéquation entre les AA et les AAV Collaboration d'experts (Professeurs, chargés de cours, direction de programme, coordonateurs, etc.)	Enjeux de subjectivité de l'évaluation Enjeux de compétence de l'expert de contenu Accompagnement de l'expert de contenu par un expert de la RAC (Conseiller) Enjeux de disponibilité des experts de contenu Défi de rémunération des profs pour leur rôle d'évaluateur en contexte de RAC
Émettre des recommandations à l'égard des résultats de l'évaluation	Expert de contenu Coordination de programme	A				
Assurer la transparence dans l'élaboration et la communication des AAV	Expert de contenu Personne conseillère RAC	C				

Forum de la RAC à l'Université 2025

Atelier pratique: Mobilisation, collaboration et accompagnement de la communauté universitaire en contexte de RAC - COMPILATION DES RÉSULTATS

Étape 5 - BILAN DE LA DÉMARCHE

Quoi	Qui	Niveau d'importance	Pourquoi?		Pourquoi?	
			Avantages pour la personne candidate	Risques pour la personne candidate	Avantages pour l'établissement	Risques pour l'établissement
Officialisation de la décision à l'égard de la demande de RAC	Faculté	A				
Diffusion de l'information	Programme	A			Documenter les justifications de la décision en cas d'appel ou de demande de révision	
Réviser la preuve et la justification de l'évaluation à des fins d'assurance de la qualité	Conseiller RAC	A				
Communiquer les résultats de l'évaluation et la décision à l'étudiant	Registrariat	A				
Consignation et conservation des données relatives au traitement de la demande	Registrariat	A				
Assurer la transparence dans l'élaboration et la communication des AAV	Expert de contenu Personne conseillère RAC	C				
Assurer le droit d'appel de la décision	Sous-comité de révision (comité facultaire et conseiller RAC)	C				